

ACTE SEPARÉ DE NOMINATION DU PRÉSIDENT

La soussignée :

- **Madame KEHREN Aurélie**, Céline, Sandra, née le 8 mars 1987 à PARIS (75014), de nationalité Française, demeurant 21 Avenue des Peupliers – 94000 CRETEIL

Agissant en qualité d'associée unique de la Société **2POURVOUS**, société par actions simplifiées unipersonnelle, au capital de 1.000 Euros, ayant son siège social 21 avenue des Peupliers – 94000 CRETEIL

Après avoir exposé qu'une société a été constituée, aux termes d'un acte sous seing privés, et que les statuts prévoient la nomination d'un président et d'une directrice générale par acte postérieur,

Il a procédé à cette nomination.

L'associée nomme en conséquence **Madame KEHREN Aurélie**, Céline, Sandra, née le 8 mars 1987 à PARIS (75014), de nationalité Française, demeurant 21 Avenue des Peupliers – 94000 CRETEIL, aux fonctions de Présidente de la société pour une durée indéterminée.

Madame KEHREN Aurélie, accepte ses fonctions de Présidente, déclare n'être frappée d'aucune des interdictions ou déchéances édictées par la loi sur l'assainissement des professions commerciales.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Chaque acte notarié fera l'objet d'une assemblée générale ordinaire signée par l'ensemble des actionnaires.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à CRETEIL,
Le 5 Novembre 2024

